



## Appel à collaboration Digital Clinics – Printemps 2025 Comprendre le numérique : Cours transversal (CN 2)

Vous êtes professeur-e, collaborateur/trice d'une institution ou d'une entreprise ? Vous souhaitez impliquer des étudiant-es dans une problématique du numérique ? **Envoyez d'ici au 16 août 2024 une proposition de cas (max. 150 mots) en remplissant le formulaire** (5 questions en 5 minutes)

<https://formulaire.unige.ch/outils/limesurvey3/index.php/814986?lang=fr>

### 1. Contexte

Le cours transversal [Comprendre le numérique](#), piloté par le Rectorat de l'Université de Genève ([Bureau de la Transformation Numérique - BTN](#)) et sous la responsabilité du [Prof. Yaniv Benhamou](#) (Faculté de droit), a débuté en septembre 2020.

Ce cours s'inscrit dans le [Plan d'action de la Stratégie Numérique](#) de l'Université de Genève et a pour but d'apporter aux étudiant-es une culture générale sur le numérique et favoriser les interactions entre les étudiant-es et les différentes disciplines.

Le cours, qui est ouvert à **toutes les Facultés** et comprend deux parties distinctes, a rencontré du succès auprès des étudiant-es.

Le **1<sup>er</sup> volet** de l'enseignement (CN 1) au semestre d'automne est conçu sous forme de 10 séances d'enseignement général les mardis de 18h15-20h00 répartis sur 3 blocs (informatique, droit et gouvernance des données, humanités). Les séances sont dispensées par des Professeur-es invité-es de différentes Facultés. Le **2<sup>ème</sup> volet (CN 2)** qui est conçu sous forme d'apprentissage par projet (*Project based learning*) fait l'objet du **présent appel à collaboration**.

### 2. Cliniques du numérique (Digital Clinics)

Inspiré des enseignements cliniques, le 2<sup>ème</sup> volet du cours (CN 2) au semestre de printemps invite les étudiant-es, organisé en groupe, à traiter un cas concret lié à un enjeu numérique actuel ou futur. Les groupes de travail développent des solutions selon l'approche pédagogique de [l'apprentissage par projet](#). Les solutions développées ne sont pas nécessairement technologiques. Elles peuvent, par exemple, prendre la forme de recommandations, d'un rapport, d'une application, d'un programme informatique, une production pédagogique, un service etc. Les solutions (livrables) développées sont publiées sous licence [creative commons](#) sur le [site web du cours](#).

Les étudiant-es sont réparti-es dans **6 à 8 groupes de travail thématiques** (8-10 étudiant-es par groupe). Notez que pour les étudiant-es, la participation et la réussite du CN 1 ne sont pas des prérequis pour suivre le CN 2.



Ci-après les thématiques traitées :

1. Art Numérique (Digital Art), 2. Egalité (Digital & Equity), 3. Cybersanté (e-Health), 4. Environnement, 5. Humanités Numériques (Digital Humanities), 6. Sociétés Numériques (Digital Societies), 7. Science citoyenne et technologie éducative, 8. Justice

L'enseignement comprend :

- 2 heures hebdomadaires de travail en groupe (mardi 18h15-20h) dans les espaces de travail à Uni Mail
- 2 heures hebdomadaires de travail (organisation libre des groupes de travail)

Encadrement pédagogique et collaboration

**Les partenaires** sont les personnes ayant soumis le cas. Il leur est demandé de présenter et discuter du cas avec les étudiant-es en début de semestre. En fonction de leur disponibilité, les partenaires peuvent s'impliquer, durant le semestre, en apportant par exemple leur expertise au groupe de travail.

Chaque groupe de travail bénéficiera de l'encadrement **d'un-e auxiliaire de recherche et d'enseignement (ARE) ou d'un-e assistant-e**. Cette personne sera chargée d'animer les séances de travail et d'encadrer les projets.

**L'équipe d'encadrement** (ARE, assistant-es et responsable du cours) est en charge de la conduite et du suivi pédagogique des groupes d'étudiant-es.

Il est demandé aux étudiant-es de faire preuve d'autonomie dans l'identification des questions pertinentes à traiter, du livrable à développer mais aussi dans l'organisation du travail.

Les groupes de travail sont invités à communiquer avec les partenaires et prendre en considération leurs feedbacks et recommandations.

Les étudiant-es demeurent, en dernier ressort, libres dans le choix de la direction que prendra leur projet et des livrables à réaliser. Si nécessaire, il revient à l'équipe d'encadrement, en particulier le responsable du cours, de prendre les décisions pédagogiques et mesures requises.

Compte tenu des finalités pédagogiques du cours et des contraintes qui en découlent (durée et ressources notamment), nous ne pouvons pas donner de garanties s'agissant des livrables que réaliseront les étudiant-es.

Soutien pédagogique

La coordination du cours, avec le soutien du pôle SEA et du Centre de carrière, mettra à disposition les ressources pédagogiques nécessaires et formera l'équipe d'encadrement à l'apprentissage par projet et aux compétences transversales.

Les projets réalisés les éditions précédentes

Via ce [lien](#), vous pouvez consulter les présentations publiques des étudiant-es et les projets réalisés les éditions précédentes.



### 3. Appel à collaboration

Vous êtes professeur-e, collorateur/trice de l'administration publique, d'une institution ou d'une entreprise ? Vous souhaitez impliquer des étudiant-es sur une problématique concrète, dans le cadre de cet enseignement innovant ?

**Envoyez d'ici au 16 août 2024 une proposition de cas (max. 150 mots) pour l'une des huit thématiques qui seront proposées au printemps 2025 en remplissant le formulaire** (5 questions en 5 minutes) <https://formulaire.unige.ch/outils/limesurvey3/index.php/335317?lang=fr> .

Il peut s'agir d'un projet ou une problématique concrète rencontrée dans votre domaine d'activité en lien avec le numérique. Lorsque vous rédigez le cas, gardez à l'esprit que ce dernier doit être suffisamment précis, d'une certaine complexité tout en restant accessible à des étudiant-es désireux de s'investir durant tout un semestre. En effet, le cas présenté doit permettre aux étudiant-es :

1. Analyser et se documenter sur les problématiques soulevées par le cas ;
2. Elaborer et développer des solutions (technologiques, juridiques, organisationnelles ou autre) ;
3. Mettre en forme ou prototyper les solutions développées (recommandations, rapport, vidéo, podcast, application etc.) ;
4. Evaluer et améliorer les solutions développées ;
5. Présenter les solutions développées.

#### **N.B.**

- Il s'agit d'un appel général à collaborer. Nous ne pouvons, à ce stade, pas garantir que chaque cas soumis sera retenu. Une sélection sera faite en fonction des objectifs pédagogiques et des ressources.

- L'enseignement sera dispensé en français.

Nous nous réjouissons de recevoir vos propositions, vous remercions d'avance de votre collaboration, et restons à votre disposition pour toute information complémentaire.

#### **Equipe de coordination**

- Responsable d'enseignement : [Prof. Yaniv Benhamou](#)
- Assistant de recherche et d'enseignement : [Seth Médiateur Tuyisabe](#)
- Contact : [comprendre-le-numerique@unige.ch](mailto:comprendre-le-numerique@unige.ch)